

## Délibération du Conseil municipal

### Séance du 27 septembre 2022

Le vingt-sept septembre deux mille vingt-deux, à 19 heures et 00 minute, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Paul PAVILLON, Maire.

<b>Présents</b>	BEAUCLAIR Sophie, BOYER Emilie, CHOUTEAU Edith, CORBILLON Christine, DESOEUVRE Robert, FRAKSO Mohamed, GAUTHRON Xavier, GUIBERT Vincent, LABORDERIE Philippe, LANGLOIS Danielle, LECACHEUR Julien, LECOMTE Delphine, LHUISSIER Thierry, LIOTON Valérie, LIZE Didier, MINETTO Jacques, PAVILLON Jean-Paul, PENEAU Sylvie, PICARD Corine, PUSHPARAJ Emilie, RAVELEAU René, REBILLARD Michèle, REGRAGUI Sidi Kamal, ROCHAIS Philippe, SOUILHE Jérôme, SOURICE Corinne, VIGNER Jean-Philippe
<b>Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir (art. L2121.20)</b>	
	BOUSSICAULT Gérald, DELETANG Claire, GAILLARD Yohan, RETHORE Jacqueline
<b>Absent(s) excusés</b>	
<b>Absent(s)</b>	
	PARENTEAU Jean-Louis, YANNOU Aude
<b>Secrétaires de séances</b>	
	LANGLOIS Danielle, REGRAGUI Sidi Kamal

Convocation adressée le 21 septembre 2022, article L.2121.12 CGCT

Liste des délibérations publiée le 29 septembre 2022, article L.2121.25 CGCT

### 22SE2709-13 | Rive d'Arts – Exposition «Reg'Arts Croisés » - Approbation et signature de convention

Mme Emilie BOYER, adjointe déléguée aux Finances, au Tourisme et à l'Administration générale, expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que dans le cadre de l'accueil de Mélanie Challe et Jean-Manuel Simoës, artistes photographes œuvrant à l'élaboration de l'exposition « Reg'Arts Croisés » programmée en septembre et octobre 2022 à Rive d'Arts, il convient de formaliser une convention pour définir les modalités de partenariat entre la ville des Ponts-de-Cé et les artistes,

Considérant l'avis du Comité consultatif Ville Active où il fait bon vivre du 20 septembre 2022

En accord avec le Bureau Municipal, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve les termes de la convention entre la Ville des Ponts-de-Cé et les artistes Mélanie Challe et Jean-Manuel Simoës,
- Autorise le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention.

VOTE	
En exercice 33	POUR 31
Présents 27	CONTRE 0
Pouvoirs 4	ABSTENTION 0
Pris part au vote 31	TOTAL 31

**Délibération adoptée à l'unanimité**

Le Maire, Jean-Paul PAVILLON



The seal is circular with the text "MAIRIE DES PONTS-DE-CÉ" around the top and "39130 (M. et L.)" around the bottom. In the center, there is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a cross.